



# Rapport du DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021 CE QU'IL FAUT RETENIR

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)



**GRAND  
REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE



## CE QU'IL FAUT RETENIR



## LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Le projet de territoire publié en 2021 a fixé le cap : faire du Grand Reims un territoire référent en matière de neutralité carbone et de transition écologique. La stratégie bas carbone 2022 - 2027 du Grand Reims est en construction avec les élus, les services, le conseil de développement, les entreprises et les citoyens. Les axes stratégiques et des objectifs chiffrés sont déjà posés.

Enjeu : contenir dans le temps le réchauffement climatique sur la planète et améliorer ici et maintenant la qualité de l'air.

La réduction des gaz à effet de serre est d'autant plus impérieuse que les seuils de certains polluants sont encore parfois dépassés dans le Grand Reims. La Communauté urbaine répond à cet objectif par :

- des mesures incitatives en faveur des modes actifs ;
- la mise en place en 2021 d'une Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFEm) ;
- l'accompagnement des habitants et des professionnels vers des pratiques moins émissives ;

- l'étude des mobilités ;
- la création de roclades et de liaisons interquartiers apaisantes pour le centre-ville ;
- l'aménagement d'une nouvelle halte ferroviaire à Beine-Farman ;
- l'implantation de deux lignes de bus à haut niveau de service à l'horizon 2026.

Lutter contre le changement climatique, c'est aussi :

- agir sur l'isolation des bâtiments en accélérant leur rénovation énergétique par des dispositifs d'accompagnement et des aides financières renforcés ;
- développer et optimiser les réseaux de chaleur qui permettent de chauffer des quartiers d'habitat dense (Croix-Rouge et bientôt Châtillons) à partir d'énergie de récupération et de combustibles renouvelables ;
- valoriser des biodéchets en amplifiant le déploiement du compostage sur son territoire territoire et en s'appuyant notamment sur un nouveau réseau d'ambassadeurs zéro déchet pour faire de la sensibilisation de proximité.



## PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET RESSOURCES

---

Labellisation du Grand Reims comme « territoire engagé pour la nature » en juin 2021 pour avoir bien intégré les enjeux liés à la biodiversité dans ses différentes politiques.

Création d'une nouvelle réserve naturelle régionale.

Représentative de son engagement, la démarche « construisons ensemble le paysage du Grand Reims » entretient la dynamique par un dialogue constant avec les acteurs du territoire.

Mise en œuvre d'une politique de l'eau visant à atteindre et maintenir le bon état des milieux aquatiques et de leurs abords.

Gestion intégrée des eaux pluviales, à prendre en compte en amont de tout projet d'aménagement pour permettre de créer des espaces d'infiltration limitant les risques d'inondation et favorisant le développement de la biodiversité.

## ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS, COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE GÉNÉRATIONS ET TERRITOIRES

---

Articuler l'urbain et l'humain, l'économique et le social à travers l'ambitieux Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU). Développé au sein de quatre quartiers prioritaires de Reims, il apporte des réponses en termes de :

- parcours résidentiel ;
- de lutte contre la précarité énergétique ;
- de retour à l'emploi ou la formation via les chantiers d'insertion.

Encourager la mobilité propre et durable :

- en accompagnant les habitants dans l'achat de vélos ;
- en proposant des aides financières aux professionnels qui remplacent leurs véhicules par des modèles moins polluants pour pouvoir continuer de circuler dans le périmètre de la

Zone à Faibles Émissions mobilité (ZFEm).

2013 - 2021 : opération de résorption des points noirs du bruit. Poursuite de l'action avec le lancement d'une cartographie du bruit à l'échelle des 143 communes. Implication dans le dialogue, les études et les solutions permettant de réduire les nuisances du secteur nord-rémois impacté par les flux qui génèrent certaines activités industrielles.

Poursuivre le travail de suivi des odeurs liées aux activités du territoire en associant la population à travers des outils interactifs de mesure et de visualisation pour mieux identifier et maîtriser les nuisances olfactives sur le territoire.



## DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

---

Ambitions nationales en matière de bioéconomie, un secteur-clé dans la transition du territoire vers un modèle plus durable :

- financement des projets des établissements d'enseignement supérieur et des équipes de recherche ;
- soutien des filières innovantes qui valorisent les ressources en biomasse locale.

Dans le cadre du pilotage assuré par le parc naturel régional de la Montagne de Reims :

- élaboration du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Triangle marnais ;
- développement d'offres touristiques durables,

intégrant les déplacements et les mobilités douces.

Politique de soutien axée notamment sur le développement de l'achat responsable dans les marchés publics et la création d'un label « Grand Reims, territoire RSE, territoire responsable. »

Valorisation des espaces naturels existants et la reconquête des friches industrielles : limiter la consommation de nouveaux espaces par la reconstruction de la ville sur elle-même (Coulée verte et projets urbains Berges du canal et Port Colbert).

---

## PARTICIPATION DES HABITANTS, DES ACTEURS LOCAUX ET DE L'ADMINISTRATION


---


Application des objectifs du développement durable au fonctionnement interne du Grand Reims.

Renouvellement du conseil de développement, composé de personnes issues de la société civile : instance associée aux réflexions engageant l'avenir du territoire (le projet de territoire, la stratégie bas carbone, le plan mobilités, etc.).

---

Sensibilisation directe :

- à travers des événements comme la semaine européenne du développement durable ;
  - avec le soutien financier aux projets s'inscrivant dans cette thématique et notamment la création en 2021 du fonds d'initiative pour accompagner les micro-projets relevant de la politique de la ville et pouvant contribuer au développement durable dans les quartiers prioritaires.
- 



*« Dans « développement durable », il y a « développement » : si la lutte contre le changement climatique nous conduit à faire évoluer nos modèles, elle intègre aussi nos aspirations à l'épanouissement de notre territoire dans toutes ses dimensions, au bénéfice de ses habitants. »*

**Catherine Vautrin**, présidente du Grand Reims

*« Le Grand Reims veut devenir un territoire exemplaire, sobre et positif en énergie, où l'on respire un air sain. Une ambition qui a été réaffirmée dans notre projet de territoire. »*

**Anne Desveronnières**, vice-présidente du Grand Reims en charge de l'environnement, de la transition énergétique et de la bioéconomie, maire de Pomacle





L'intégralité du rapport  
est disponible sur :

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)



**GRAND  
REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE